

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Voici le texte de la dépêche reçue par le Ministre de la marine, du chef d'état-major de l'escadre de la Méditerranée, pour lui annoncer la mort de l'amiral Bruat :

« Vaisseau le *Montebello*, à la mer, le 20 novembre 1855.

« M. l'amiral Bruat a succombé hier, 19 novembre, à trois heures de l'après-midi, à une attaque de choléra; l'état sanitaire de l'escadre étant excellent, M. Bruat, lieutenant de vaisseau, son officier d'ordonnance, qui porte cette dépêche en France, va se rendre à Paris. »

La France tout entière, dit le *Moniteur*, s'associera au deuil de la marine, car elle perd dans l'amiral Bruat l'un des hommes qui ont le plus illustré son pavillon sur différents points du globe.

Berlin, dimanche. — On annonce maintenant que le succès de la mission du général Canrobert, en Suède, s'est borné à avoir obtenu, de cette puissance, son assentiment aux quatre points comme base de toute négociation future.

La coopération de la Suède avec les Puissances occidentales ne sera pas plus active que celle de l'Autriche.

Il devient de jour en jour plus probable que deux des États les plus considérables de l'Allemagne porteront la question d'Orient devant la Diète.

Cette démarche, ainsi que la mission du général Canrobert, aurait donc ce résultat que presque toute l'Europe se réunirait pour sommer la Russie d'accepter les quatre points, tels qu'ils sont interprétés par les Puissances occidentales. (*Chronicle.*)

Voici en quels termes le correspondant du *Times*, à Paris, répond aux critiques du *Morning-Post*, touchant la mission du général Canrobert à Stockholm :

« J'affirme, d'après une autorité que, si j'étais libre de nommer, peu de personnes hésiteraient à accepter comme l'une des meilleures, sinon la meilleure même, que la mission du général Canrobert

en Suède n'avait pas seulement pour mission la présentation du ruban et de l'étoile de la Légion d'Honneur; cette mission avait pour objet un arrangement avec le roi de Suède. Il a réussi à la complète satisfaction de son gouvernement, et il a conclu un arrangement très-satisfaisant ayant trait aux éventualités de la guerre. Je me borne, quant à présent, à cette déclaration, qui émane d'une source authentique, attendu qu'il est probable que le moment n'est pas encore venu, pour des raisons faciles à comprendre, d'annoncer officiellement les avantages qui résulteront de cet arrangement satisfaisant pour la France et l'Angleterre. Je répète qu'il n'y a pas le moindre doute sur le fait principal du succès du général Canrobert. »

On lit dans le *Constitutionnel* :

« Nous recevons de notre correspondant de Marseille la lettre suivante, où l'on trouvera le récit de l'audience accordée par le Sultan à l'amiral Bruat, dont une dépêche télégraphique nous a appris la mort inattendue dans sa traversée pour revenir en France, où il rentrerait comblé d'honneurs justement mérités.

Constantinople, 15 novembre.

Encore une bonne nouvelle pour la Porte. Un bateau à vapeur, arrivé le 13 de Batoum, avait à bord un des aides-de-camp d'Omer-Pacha, chargé de remettre au ministre de la guerre le bulletin d'une action qui s'est passée le 7 de ce mois, et dans laquelle les troupes ottomanes ont remporté sur leurs ennemis une nouvelle victoire. Les journaux de Constantinople donnent la traduction de ce bulletin, qui, du reste, a dû être communiqué, depuis avant-hier, en Europe par le télégraphe.

Il était impossible à Omer-Pacha d'inaugurer d'une manière plus éclatante son entrée en campagne en Asie. Des officiers européens, attachés à son état-major, écrivent qu'il a été on ne peut plus brillant dans cette affaire, où il est toujours resté exposé au feu de l'ennemi, comme le plus mince de ses officiers. Quant aux Russes, à part quelques bataillons de troupes régulières, leur corps d'armée était composé de Géorgiens et de Mingréliens qui

se sont débandés et ont pris la fuite en désordre aux premiers coups de canon. Les autres se sont bravement battus et sont revenus plusieurs fois à la charge pour reprendre les positions dont les troupes turques s'étaient emparées, mais toujours sans succès.

Cette affaire a produit ici une très-grande sensation et fait espérer que la diversion qu'a en vue d'opérer Omer-Pacha, pour délivrer Kars, obtiendra un succès aussi complet que rapide. C'est bien à désirer, car les dernières nouvelles de Kars, en date du 27 octobre, sont assez tristes, et quoique les Russes n'eussent pas reçu de renforts comme on l'avait annoncé, ils investissaient toujours la place et empêchaient l'arrivée de tout secours. On ne savait pas où se trouvait Sélim-Pacha, avec les renforts et les convois qu'il est chargé de conduire à Erzeroum.

Par le courrier de Crimée arrivé ce matin, on écrit de Sébastopol, en date de 13, qu'on travaille à démolir ce qui reste de cette ville, et que l'on continue à miner pour faire sauter les docks, opération longue et difficile à cause de la solidité de ces magnifiques ouvrages, mais qui touchait à sa fin. D'après la rumeur générale, on croyait que l'empereur de Russie se trouvait au milieu de ses troupes sur le plateau de Koralis. Était-il venu pour les encourager en les passant en revue? Voulait-il forcer ses généraux à tenter quelque nouvelle attaque? Voilà ce que tout le monde se demandait. En attendant, les alliés ne paraissent s'occuper d'autre chose que de préparer leurs quartiers d'hiver. Les approvisionnements continuent à arriver en abondance, et l'on peut dès à présent avoir la certitude que l'armée n'éprouvera aucune des privations dont elle a eu tant à souffrir l'année passée.

L'amiral Bruat a été présenté avant hier au Sultan, qui lui a fait l'accueil le plus cordial et s'est longtemps entretenu avec lui et l'ambassadeur de France. S. H. lui a exprimé dans les termes les plus vifs toute sa reconnaissance pour les nombreux et utiles services que la marine n'avait cessé de rendre depuis le commencement de la guerre, et a surtout parlé avec enthousiasme des expéditions de

FÉRIÉLÉTON

LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

La voiture s'avancait lentement, dans ce domaine de la fange et de l'obscurité, et cependant le génie du commerce est tellement inhérent à la nature anglaise, qu'on remarquait partout des traces d'industrie : des magasins de vieux fers, des armes rouillées exposées aux portes, et qui, dans les moments de tumulte, très-fréquents, hélas ! prétaient leur secours dangereux aux habitants.

M. Parker voyait circuler autour de la voiture des figures étranges et dont le type n'était rien moins qu'anglais ; des Arabes au teint olivâtre, des Lascars de l'Inde, des Grecs, des Musulmans, des Arméniens, des Moscovites, tous gens rejetés par leur patrie et qui venaient cacher dans ce lieu maudit leur tête coupable. Quelques matelots erraient çà et là, marchant d'un pas incertain, s'avancant après avoir jeté à droite et à gauche des regards craintifs, probablement des déserteurs qui vivaient dans cet enfer pour échapper au glaive de la loi.

La voiture s'arrêta enfin, et le cocher demanda devant quelle maison les gentlemen voulaient descendre ; en parlant ainsi, il désignait du fouet les masures sordides auxquelles il donnait un nom qu'elles ne méritaient guère.

— Nous allons descendre ici, si vous le voulez bien,

dit M. Meadows ; il n'est pas possible que les chevaux aillent plus loin.

M. Parker donna l'ordre au cocher d'attendre son retour ; mais l'honnête automédon montra une répugnante marquée pour une station semblable. M. Meadows le rassura, et lui glissa dans l'oreille un mot que le lieutenant n'entendit pas.

— Rappelez-vous ce seul mot, lui dit-il, et soyez persuadé que vous, votre voiture et vos chevaux, vous êtes aussi en sûreté que dans les écuries du roi.

M. Parker suivit alors son guide dans des ruelles si étroites, que non-seulement une voiture n'aurait pu y passer, mais que deux personnes avaient peine à y marcher de front. Les mai-sons, ou plutôt les huttes dont M. Parker touchait malgré lui les murailles, menaçaient ruine ; les portes étaient brisées, les fenêtres dépourvues de volets et même de carreaux laissaient voir l'intérieur de ces taudis, où gisaient des familles de parias, hommes, femmes, enfants, reposant ensemble sur un pavé de briques mal jointes, sans lit, sans chaises ni feu. Le sauvage de l'Amérique du Nord, couché sur la terre nue, entouré de la majesté de la nature, la tête ombragée de plumes et le calumet à la bouche est un monarque, un riche et puissant monarque, si on le compare aux habitants de ce quartier de Londres. Un sentiment de pitié, mêlé d'effroi s'empara de M. Parker.

— Voilà donc, se dit-il, où en sont réduits nos sem-

blables, dans Londres même ! la misère, le vol, la faim, le crime, tel est le milieu dans lequel ils vivent !

— Nous voici arrivés, dit à voix basse le policeman.

Le lecteur se souvient peut-être de cette maison délabrée, dans laquelle Schower, monté sur le cheval *Primrose*, conduisit son compatriote Hamish. Le cheval poussa de la tête une porte entrebâillée, et s'engagea dans un couloir obscur. M. Parker se trouvait devant cette misérable porte, vermoulue et brisée. Le policeman fit comme le cheval, il poussa cette porte, qui roula en criant sur ses gonds rouillés, et, priant M. Parker de le suivre, il s'engagea dans le couloir.

— Je suis fâché, dit-il, que le capitaine n'ait pas fait placer ici quelque lampions, vous ne risqueriez pas de de vous heurter, Monsieur, contre ce pavé inégal... C'est un oubli, Monsieur, car le capitaine est toujours fort poli envers ses hôtes... ou bien on n'aura pas exécuté ses ordres, et alors je plains le petit Bobbe ; ce qui peut lui arriver de plus heureux, c'est d'avoir le fouet.

Le corridor était fort long, et, après un moment de silence, M. Meadows reprit :

— Qui croirait, Monsieur, en voyant la mauvaise porte par où nous sommes entrés, qu'elle conduit chez le capitaine ?

— Il me semble, répondit M. Parker, que le premier passant venu peut prendre le même chemin et arriver sans obstacle chez votre capitaine.

la mer d'Azoff et de Kinburn. Le Sultan a, en outre, chargé l'amiral d'être l'interprète de ses sentiments d'amitié, de dévouement et de gratitude auprès de l'empereur Napoléon, qu'il avait espéré avoir le bonheur de posséder ici le printemps dernier, mais dont il ne désespérait pas, a-t-il dit, de faire un jour la connaissance personnelle. Cette dernière phrase a fait une vive impression sur les assistants, comme pouvant faire allusion à un projet que l'on prête depuis quelque temps à Abdul-Medjid. En se séparant de l'amiral, le Sultan l'a prié de vouloir accepter comme témoignage de sa haute estime un sabre, qu'il n'avait pas cru devoir lui envoyer en Crimée, se réservant le plaisir de le lui offrir lui-même à son passage à Constantinople.

Dans cette audience, l'amiral Bruat a présenté au Sultan son état-major et les officiers de son escadre, et M. l'ambassadeur les généraux de la garde impériale, quelques autres généraux de passage et l'état-major résidant à Constantinople.

Les principaux ministres de la Porte se sont empressés d'aller rendre à l'amiral les visites qu'il leur avait faites en arrivant pour les remercier des compliments et des offres de services qu'ils lui avaient faites dès son entrée dans le Bosphore.

L'amiral Bruat part aujourd'hui avec toute son escadre et la garde impériale pour retourner en France. Depuis ce matin, la rade retentit des saluts tirés en son honneur par tous les bâtiments de guerre et les batteries de terre.

L'instruction de la déplorable affaire des Tunisiens se poursuit activement. La commission mixte, chargée de l'enquête, tient encore aujourd'hui une nouvelle séance au séraskiérat. — L. Boniface.

La mort vient de frapper encore une fois l'une des plus grandes illustrations qui aient surgi de la guerre glorieuse que nous soutenons contre la Russie. Une dépêche télégraphique nous annonce à l'instant que M. l'amiral Bruat a été enlevé à ses braves compagnons d'armes, à ses amis et à la France, par une goutte remontée, au moment où il allait rentrer à Toulon pour y recueillir les ovations que lui méritaient ses éminents services. Ce déplorable événement causera, nous n'en doutons pas, une douleur universelle, car le pays vient de perdre en lui l'un de ses plus nobles enfants, comme Napoléon III regrettera en lui l'un de ses plus loyaux serveurs.

M. l'amiral Armand-Joseph Bruat, né à Colmar, le 16 mai 1796, entra, en 1811, à 15 ans, par conséquent, à l'École spéciale de marine; il y resta jusqu'en 1815. Promu cette année-là au grade d'élève de seconde classe, et, en 1816, au grade d'élève de première classe, il fut fait enseigne de vaisseau en 1819, lieutenant de vaisseau en 1827, capitaine de corvette en 1831, capitaine de vaisseau en 1838, contre-amiral en 1846, vice-amiral enfin en 1852.

Créé chevalier de la Légion d'Honneur en 1827, il fut promu au grade d'officier en 1841, à celui de commandeur en 1844, à celui de grand-officier en 1847.

Ses premiers embarquements, comme élève, furent le *Tourville*, le *Revanche*, le *Flore*, le *Hussard*. Avec ce dernier navire, il fit, en 1817, un voyage d'abord à Copenhague et de là au Brésil.

Embarqué sur l'*Espérance*, le 2 avril 1817, il fait une campagne dans le Levant, et c'est là qu'il reçoit son grade d'enseigne de vaisseau sur le *Conquérant*, en 1820, sur le *Foudroyant*, en 1821, sur la *Diane*, et la *Diligente*, de 1821 à 1827; après sept années de mer consécutives, il prend un court congé et se hâte de s'embarquer sur le *Brestau*.

Commandant du brick le *Silène*, en 1830, et naviguant de concert avec le brick l'*Aventure*, que commanda M. d'Assigny, dans la nuit du 14 au 15 mai, les deux navires se perdent près le cap Bengut, les équipages et les états-majors sont emmenés prisonniers par les Bedouins. Pendant sa dure captivité à Alger, M. Bruat trouva le moyen de faire parvenir à l'amiral Duperré de précieux renseignements qui ne furent pas sans faciliter souvent le succès de notre expédition.

Revenu à Toulon, le 9 décembre 1830, M. Bruat, après quelques mois seulement de repos dans sa famille, va dans le Levant sur le *Palinure* (1831).

L'année suivante, M. de Rigny, ministre de la marine, l'attache à sa personne en qualité d'aide-camp. Il obtient, cette même année, le commandement du brick le *Grenadier*, qu'il conduisit à Alexandrie.

Nous le retrouvons à Paris, en 1835, membre de la commission d'habillements des équipages de ligne. En 1836, commandant du *Ducouédic*, il visita de nouveau le Levant et les côtes d'Espagne. En 1838, membre de la commission du matériel d'artillerie; bientôt après il conduisit l'*Téna* dans le Levant, monte le *Triton* dans les mêmes mois, en 1840, commande l'*Uranie*, en 1842, est envoyé, en 1843, en Océanie en qualité de gouverneur des Marquises et de commissaire du Roi près de la Reine des Iles de la Société. Il rentre à Paris, en 1847; il est préfet maritime de Toulon, en 1848, bientôt après gouverneur de la Martinique, commandant en chef de la station navale des Antilles, et, un peu plus tard encore, gouverneur-général des Antilles (1849). Enfin, en 1852, il est membre du conseil d'amirauté, et, après avoir été attaché pendant quelques mois à la commission mixte des travaux publics, il est nommé au commandement en chef de l'escadre de l'Océan, alors en armement à Brest et à Cherbourg.

On sait quelle part l'escadre de l'Océan, fondue plus tard dans l'escadre de la mer Noire, a prise aux opérations de la guerre actuelle. Lorsque S. Exc. M. Hamelin a été appelé à la dignité d'amiral, M. Bruat fut à son tour (mars 1855) chargé du commandement en chef des forces navales françaises devant Sébastopol. M. l'amiral Bruat a dignement continué la glorieuse tâche que lui léguait son noble prédécesseur, et il a attaché à notre couronne maritime quelques beaux fleurons de plus: nous citerons, entre autres, l'expédition de Kertsch, dont l'heureux résultat, en nous donnant la libre possession de la mer d'Azoff, a enlevé à Sébastopol un précieux moyen de ravitaillement, et a efficacement avancé ainsi la chute de ce boulevard moscovite.

On connaît les glorieux actes de l'amiral, qui ont suivi. Ils sont dans la mémoire de tous. L'amiral Bruat a donc accompli une grande vie, qui sera suivie, à coup-sûr, d'une grande gloire. — Havas.

M. Meadows s'arrêta, et M. Parker qui marchait derrière lui, fut forcé de s'arrêter également.

— C'est ce qui vous trompe, répondit le policeman; depuis que nous avons mis le pied ici, nous sommes suivis et signalés au capitaine. Si un passant, quel qu'il fût, osait s'aventurer dans ce couloir, des portes invisibles se fermeraient devant et derrière lui; il se trouverait pris comme le rat dans une soucière.

Un bruit léger qui parvint aux oreilles de M. Parker lui prouva que son guide disait vrai.

— Ce couloir, dit encore M. Meadows en reprenant sa marche, nous conduit à une ancienne abbaye qui, sous le règne d'Henri VIII, fut enlevée aux papistes et donnée à un lord dont j'ignore le nom. Sous le règne d'Elisabeth elle a été achetée par un teinturier qui l'abandonna parce qu'il y revenait des esprits, et depuis ce temps, les habitants même de Saint-Gilles évitent de s'en approcher.

Ils furent enfin arrêtés dans leur marche par une porte. M. Meadows frappa un coup modeste et la porte s'ouvrit sur-le-champ.

M. Parker se trouva dans une grande salle, qui avait peut-être été le réfectoire des anciens abbés. A la lueur d'une lampe de cuivre qui descendait du plafond, le lieutenant vit une vingtaine d'individus assis devant de petites tables; les uns jouaient aux cartes ou aux dés, d'autres fumaient; presque tous avaient auprès d'eux un

pot d'étain qui contenait de l'eau, du vin ou de la bière. Aucun de ces hommes, la plupart jeunes et vêtus avec une certaine élégance, ne leva la tête. Les conversations commencées continuèrent; le nom de M. Meadows fut seulement prononcé plusieurs fois, mais à voix basse. C'était une ancienne connaissance. Ils traversèrent cette pièce, et, à la porte opposée à celle par où ils venaient d'entrer, ils trouvèrent une femme de quarante ans environ, vêtue avec une propreté si simple et en même temps si recherchée qu'on aurait dit une quakeresse.

M. Parker pensa que c'était la femme de charge de cette singulière habitation. M. Meadows, le chapeau à la main et d'un air presque respectueux, demanda à cette femme si le capitaine était visible.

— Vous le trouverez dans son cabinet, répondit cette femme en s'adressant non pas au policeman, mais à M. Parker.

Puis, se retournant vers M. Meadows.

— Meadows, lui dit-elle avec un ton de supériorité, vous entrez dans le parloir bleu et vous y attendrez le retour du gentleman.... ce sont les ordres du capitaine.

M. Meadows s'inclina et prit le chemin de la pièce qu'on lui indiquait, et qui prenait sans doute son nom des tentures de velours bleu dont elle était ornée.

Cette femme présenta ensuite à M. Parker une main

Marseille, mardi 27 novembre. — Beaucoup de navires chargés de céréales sont entrés dans notre port.

Le paquebot des messageries impériales le *Simois* vient d'arriver, apportant des nouvelles de Constantinople du 19.

Par suite de l'augmentation continuelle du prix du pain, le gouvernement ottoman venait de décider que le prix en serait établi par une taxe périodique.

Sefer-Pacha retourne en Crimée.

M. le baron de Prokesh-Osten, le nouvel inter-nonce d'Autriche à Constantinople, est attendu pour le 30 novembre.

L'escadre anglaise est partie le 15.

Les nouvelles de Crimée portent que les Russes continuent un feu violent contre le côté sud de Sébastopol.

Le contre-amiral Odet-Pellion a arboré son pavillon à bord du vaisseau le *Napoléon*; le *Wagram* est à Kamiesch et le *Fleurus* dans la baie de Streleska.

La *Pressa d'Orient* annonce que le blocus de Kars continue. Omer-Pacha, à la date des dernières nouvelles, menaçait Zugudidi, ville située à environ 10 kilomètres de l'Ingour sur la route de Kutais. — Lejollivet.

Le 16, dans la soirée, les Russes ont tiré à boulets rouges, avec beaucoup de vivacité, des forts du Nord de Sébastopol. Le lendemain, une forte explosion a été entendue à Balaclava.

Hambourg, lundi 26 novembre. — D'après des avis reçus ici de Varsovie, le cancer dont souffre le prince Paskiewitch, fait de si rapides progrès, qu'il ne resterait plus d'espoir de le sauver. — Havas.

FAITS DIVERS.

On rapporte qu'un Anglais est parti de Londres pour Sébastopol sur un petit bâtiment qui lui appartient. Il est allé chercher des pierres prises dans les fortifications de la place. Il veut se faire construire une maison aux environs de Londres avec tous ces matériaux.

— La crise des céréales, en faisant hausser la valeur de toutes les denrées alimentaires, a appelé l'attention du public sur la consommation des viandes salées et fumées d'Amérique. Le nouveau monde élève des quantités énormes de bestiaux qui pourraient, si on trouvait un bon moyen de les conserver, venir puissamment en aide à la consommation de l'Europe. Dans plusieurs contrées on a importé et mis en vente des viandes salées ou fumées provenant de l'Amérique du Sud. On espérait tirer un grand avantage, pour la classe ouvrière, de la consommation de ces denrées; malheureusement la pratique est venue détruire ces espérances.

Avant d'engager le public à consommer ces viandes, il était bon de savoir quelles qualités nutritives pouvaient avoir les viandes ainsi conservées, et si leur usage était nourrissant et économique. Le *Journal d'agriculture pratique* publie un rapport de M. Girardin de Rouen, chimiste distingué, qui a fait des études comparatives sur la viande d'Amérique et la viande fraîche, d'où il résulte :

blanche et encore fort jolie, et elle le pria de la suivre. Ils entrèrent dans un corridor étroit et sombre. Le lieutenant s'aperçut que ses pieds foulaient un tapis épais, et son odorat fut flatté d'une légère odeur d'ambre qu'il ne s'attendait pas à trouver chez un capitaine de voleurs.

— Méfiez-vous de ce misérable Meadows, lui dit tout bas son nouveau guide, c'est un malheureux qui vendrait son père et sa mère pour un demi-schilling.

Cet avis étonna un peu M. Parker, qui, d'après ce qui s'était passé entre lui et le policeman, ne croyait pas avoir à le redouter, mais comme il prouvait une certaine bienveillance de la part de la personne qui le lui donnait, M. Parker se hasarda à dire à voix basse :

— Et le capitaine ?

— Oh ! celui-là, un cœur d'or.

— Allons, pensa M. Parker, il n'y a pas de brigand qui n'ait ses séides, pas de coquin que l'amour n'adoucisse et ne rende généreux et bon. J'ai probablement ma main dans la main de la maîtresse du capitaine; elle a dû être fort jolie il y a vingt ans.

— Je vous remercie, Madame, dit-il avec politesse à cette femme.

Une porte s'ouvrit, sa conductrice le pria d'entrer, le lieutenant fit un pas, la porte se referma derrière lui. Il était seul dans le cabinet du capitaine.

C'était une pièce carrée, dont les fenêtres en ogives et le plafond élevé rappelaient l'origine. Le père abbé,

1° Que le bœuf salé d'Amérique, plus riche que la viande de boucherie en azote et en acide phosphorique, constitue néanmoins, pour le même prix, un aliment moins succulent moins savoureux ;

2° L'usage du lard salé d'Amérique, bien inférieur sous tous les rapports au lard du pays, entraîne une perte notable pour le consommateur.

Il faut donc renoncer à l'usage des viandes et pores d'Amérique, jusqu'à ce qu'on ait trouvé un meilleur procédé de conservation qui nous procure ces viandes sous un autre état et dans de meilleures conditions.

DERNIERES NOUVELLES.

Berlin, lundi soir. — On dit ici, depuis deux jours, que la Russie a fait des propositions au cabinet de Berlin pour reprendre les négociations, avec prière de les communiquer aux Puissances occidentales.

La Prusse avait répondu, dit-on, que sa médiation ne serait pas acceptée; mais, en définitive, elle avait consenti à faire cette communication. La crainte de voir terminer sans elle une nouvelle organisation des Principautés danubiennes est indiquée comme ayant engagé la Russie à prendre ce parti.

La Russie proteste de nouveau qu'elle ne se considérera comme liée en aucune façon en dehors de sa participation. (Chronicle.)

Trebizonde, 11 novembre. — Omer Pacha, profitant du succès remporté à Ingour, poursuit sa marche sur Kutais. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

ARRÊTÉ.

Nous, Préfet du département de Maine-et-Loire, officier de la Légion d'Honneur ;

Vu l'article 23 du décret organique sur la presse, en date du 17 février 1852, et les instructions ministérielles relatives à son exécution ;

Arrêtons :

Art. 1^{er}. Sont désignés pour recevoir, pendant l'année 1856, les annonces judiciaires exigées par les lois pour la validité ou la publicité des procédures ou des contrats, les journaux ci-après, savoir :

Arrondissement d'Angers : Le *Journal de Maine-et-Loire*, paraissant tous les jours, le dimanche excepté, et l'*Ami du Peuple*, paraissant une fois par semaine ;

Arrondissement de Baugé : Le *Journal judiciaire* de l'arrondissement de Baugé ;

Arrondissement de Beaupreau : l'*Echo de Beaupreau* ;

Arrondissement de Saumur : l'*Echo saumurois*, paraissant trois fois par semaine, et le *Courrier de Saumur*, paraissant deux fois ;

Arrondissement de Segré : Le *Mercurie Segréen*.

Art. 2. Le prix de l'insertion est fixé, pour tout le département, à quinze centimes la ligne de trente-deux à trente-cinq lettres.

Art. 3. Ampliation du présent arrêté sera adressée aux divers tribunaux, par nos soins, dans l'arrondissement d'Angers, et par celui de M. les sous-préfets dans les autres arrondissements. Il sera, en outre, inséré au *Recueil administratif*, et, gratuitement, dans les journaux désignés, dont un exem-

dépouillé par Henri VIII, avait dû la choisir autrefois pour son oratoire. Des rideaux de soie cramoisie amortissaient le jour qui pénétrait par les hautes fenêtres; l'acajou alors plus précieux qu'aujourd'hui, brillait partout et la soie recouvrait les fauteuils. Une table placée au milieu de cette pièce supportait des vases de porcelaine du Japon, pleins de fleurs rares. Un bureau magnifique, une grande bibliothèque remplie de livres parfaitement reliés, et un superbe tableau de Murillo représentant des fruits et des fleurs, complétaient l'ameublement de ce cabinet, qu'on aurait dit l'asile d'un homme de goût, riche, studieux et ami de la littérature, des arts et du repos.

— Il est singulier, pensa M. Parker, que cette pièce soit déserte, puisqu'on m'a dit que ce capitaine m'attendait dans son cabinet.

M. Parker s'approcha de la bibliothèque, curieux de voir quels ouvrages occupaient les loisirs d'un homme dont le métier était de voler des cassettes. Sur les rayons de l'acajou reposaient dans leurs couvertures de basane, Milton, Shakespeare, Bacon, Steele, le vieux Chaucer, Addison; des poètes, des philosophes, des moralistes !

— Et moi, s'écria-t-il involontairement, qui croyais trouver ici les *Chroniques de Newgate*, ou l'*Histoire des voleurs célèbres* !

— Oh ! non. Il ne faut pas porter du bois à la forêt,

plaire de chaque numéro devra être envoyé à la Préfecture, au fur et à mesure de leur publication.

En Préfecture, à Angers, le 15 octobre 1855.

VALLON.

Vu et approuvé :

Paris, le 15 novembre 1855.

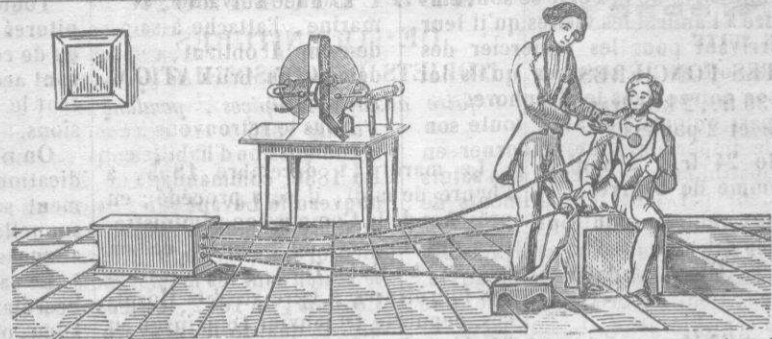
Le Ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, Signé : BILLAULT.

VILLE DE SAUMUR.

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

CLASSE DE 1855.

Le Maire de la Ville Saumur prévient les jeunes gens de cette ville, et ceux qui y ont leur domicile (il s'entend du domicile de leurs père, mère ou tuteur), nés depuis le 1^{er} janvier 1835 jusques et y compris le 31 décembre de la même année, quelles que soient leur taille, leur constitution physique et même leurs infirmités, qu'ils doivent se présenter



M. DECOURT,

Seul propriétaire de l'électro-magnétique, ne séjournera que peu de jours dans cette ville.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se rendre compte des effets admirables au moyen de cet appareil pour le traitement des *maladies rhumatismales et nerveuses*, qui compte déjà à Paris, à Lyon et dans quelques départements, plus de dix cas de guérison de maladies pour la plupart incurables.

Nous croyons nous rendre utile à nos lecteurs en reproduisant une partie de sa brochure :

L'électro-magnétique est une nouvelle application qui a pour but de rétablir dans l'organisme humain l'équilibre et la circulation légale du fluide nerveux suspendue ou opprimée dans quelques-unes de ses parties; or, il a été invariablement reconnu que le fluide galvanique remplit exactement, à la place de l'influence nerveuse supprimée ou suspendue, toutes les fonctions vitales relatives à cet organe; en un mot, c'est un fait constant que le galvanisme supplée si complètement à l'action du fluide nerveux, que sous l'influence de l'un ou de l'autre, les fonctions organiques s'opèrent avec une égale perfection, faits dont les premières autorités scientifiques de la France et d'Angleterre ont reconnu la réalité et les mérites supérieurs.

Genres de maladies qui peuvent se guérir au moyen de cet appareil.

Maladies nerveuses de la tête. — Torticolis, douleur du cou. — Rhumatisme dans les épaules et dans les bras. — Faiblesses et paralysie du bras. — Fai-

blesse du poignet et contraction de la main et des doigts. — Névralgies dans les épaules et dans les bras. — Danse de Saint-Guy. — Rhumatismes de l'articulation du genou. — Sciatiques. — Faiblesses de la cheville du pied. — Goutte. — Maladies de l'épine dorsale et du système nerveux en général. — Gastralgies. — Maladies de la vessie. — Affections de la moëlle épinière. — Epilepsie. — Paralysie. — Hémiplegie. — Surdité.

L'électro-magnétique ne produit aucune douleur, secousse ou sensation, n'impose aucun assujétissement incommode; le malade n'est pas même obligé de se déshabiller pendant l'application.

A l'Hôtel de la Mairie, le 29 novembre 1855.

Le Maire, Député au Corps-Législatif, LOUVET.

M. DECOURT, voulant mettre ce traitement à la portée de tous, a établi des appareils simplifiés, qu'il vendra ou louera aux personnes qui désireraient se traiter chez elles.

Il prévient les personnes qui voudront bien lui faire l'honneur de le visiter, qu'il ne séjournera que quelques jours dans cette ville.

IL EST DESCENDU, POUR PEU DE JOURS, RUE D'ORLÉANS, N° 39, AU 2^{me}, A SAUMUR.

M. COMTE OPTICIEN-OCULISTE DE PARIS, vient d'arriver en notre ville. Les brillants résultats qu'il a obtenus dans notre département et dans tous les environs, et la réputation qu'il a acquise dans ces contrées pour les maladies des yeux, au moyen de ses verres d'optique, nous le font recommander d'une manière toute particulière à ceux de nos concitoyens qui pourraient avoir besoin du mi-

cheveux blancs, et qui s'arrondissaient en boucles au-dessus de la tête, donnaient de la grâce à un front assez élevé; la bouche était fine; les pommettes saillantes arrondissaient un visage mâle et que l'âge aurait rendu vénérable si l'expression rusée et même un peu farouche de deux petits yeux gris n'en eût détruit l'harmonie. M. le capitaine Blackeath était vêtu de noir, il portait du linge magnifique, il ressemblait à un vieux lord, auquel l'exercice de la chasse a conservé toute la verdeur et toute la vivacité de la jeunesse, qui sort des mains de son valet de chambre et vient, dans son salon, joindre ses amis et ses convives.

(La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 27 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 63 70

4 1/2 p. 0/0 baisse 30 cent. — Fermé à 90 30.

BOURSE DU 28 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 15 cent. — Fermé à 63 85.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 90 25.

P. GODET, propriétaire-gérant.

nistère de cet habile praticien.

Traitement des Maladies des yeux.

Comme les opérations sont toujours douloureuses et sans succès, M. COMTE, opticien-oculiste de Paris, vient de découvrir, après vingt années de recherches, des verres d'optique avec lesquels toutes les vues altérées ou affaiblies obtiennent les plus grands résultats.

M. COMTE doit sa réputation tant à sa science qu'à son habileté à appliquer aux diverses altérations de la vue des verres d'une rare perfection.

Les succès qu'il a obtenus dans les diverses villes qu'il a parcourues, et les éloges qu'ils lui ont valu, de la part des journaux tant de Paris que des départements, le recommandent d'une manière toute spéciale aux presbytes, aux myopes et enfin à tous

ceux dont la vue est affaiblie.

Genres de vue pour lesquels ces verres sont spécialement fabriqués.

— Vues qui voient bien de loin et mal de près. — Vues à qui il semble que les objets qu'elles voient de près se dédoublent et se bifurquent. — Vues troubles couvertes de nuages. — Vues qui, par instant, voient voltiger de petits points noirs. — Vues abimées par l'emploi des verres ordinaires. — Vues où les paupières tremblent de faiblesse. — Vues atteintes de strabisme ou faiblesse de l'un des deux yeux, ce qui occasionne les vues louches. — Vues dont le cristallin se couvre de cataracte. — Vues dont un œil est plus fort que l'autre. — Vues usées par l'âge. — Vues où l'œil est paralysé. — Vues où le nerf optique est trop faible pour embras-

ser les objets, ce qui occasionne des écoulements d'eau. — Vues où un œil est myope et l'autre presbite. — Vues qui supportent avec peine les rayons du soleil et le grand air. — Vues où les yeux sont entourés de sang. — Vues qui voient les objets doubles. — Vues qui voient bien de loin et mal ou pas du tout de près. — Vues où le nerf optique commence à être paralysé. — Vues opérées de la cataracte. — Vues où la rétine est attaquée. — Vues dont les paupières sont enflammées. — Vues qui n'aperçoivent plus qu'un peu et qui seraient abandonnées des autres oculistes. — Généralement lunettes pour toute espèce de vue.

M. COMTE, QUI NE SÉJOURNERA QUE FORT PEU DE TEMPS A SAUMUR, DEMEURE RUE D'ORLÉANS, N° 39, AU DEUXIÈME.

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE DE SUITE

DEUX RENTES FONCIÈRES.

La première, de 36 fr., 2 kilogrammes de beurre et 2 poulets.

La deuxième, de 24 fr., 2 poulets et 1 kilogramme de beurre.

(Nota.) Ces deux rentes produiront 5 p. % de leur capital.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (641)

Etude de M^e SENIL, notaire à Longué.

A VENDRE A L'ADJUDICATION,

En l'étude dudit M^e SENIL,

Le jeudi 20 décembre 1855, à midi, EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

Pour entrer en jouissance de suite,

UNE VASTE PRAIRIE,

Située dans le grand marais d'Avoir, commune de Longué;

Contenant environ 18 hectares 50 ares. Cette prairie, la meilleure du grand marais d'Avoir, produit abondamment des foins d'excellente qualité.

S'adresser au sieur DESAUNAY père, demeurant dans la maison construite dans ladite prairie, pour visiter cette prairie, et audit M^e SENIL, pour les conditions de la vente et pour traiter.

On pourra traiter, de gré à gré, avant le jour de l'adjudication. (642)

LA REVALESCIERE DU BARRY

Est une nourriture fortifiante et curative dans toutes les maladies de l'estomac et des intestins; toutes les personnes malades et faibles devraient en faire leur déjeuner; elle est nutritive, d'un goût agréable, et un repas ne coûte que 4 à 5 sous. Dépôt à Paris, et dans toutes les autres villes de la France. — Dépôt général, rue Hauteville, 52. — A Saumur, dépôt chez M. C. DAMICOURT, ph.; à Angers, chez M. MENIÈRE, place du Pilon; à Tours, chez MM. DUGENET-BONNEBAULT, 41, rue Royale; Victor SUEZ; ROCHÉ fils, rue de la Seillerie, 53. (643)

HOSPICES DE SAUMUR.

ADJUDICATION DE FOURNITURES

D'OBJETS DE CONSOMMATION

A faire auxdits Hospices, pendant l'année 1856.

Le mardi 11 décembre 1855, à l'heure de midi, il sera procédé, en présence de la Commission administrative des Hospices de Saumur, en son bureau, à l'Hôtel-Dieu, à l'adjudication des fournitures à faire auxdits Hospices, depuis le 1^{er} janvier 1856 jusqu'au 31 décembre de la même année, des objets suivants:

1^{re} SECTION. Pain;

2^{me} id. Beurre;

3^{me} id. Sel, sucre, savon, riz,

huile d'olive, huile de noix, fromage de Gruyère, vermicelle, café, chocolat, poivre, amidon fin et surfon, farine de graine de lin, pruneaux du pays en bouchon;

4^{me} id. Pommes de terre, haricots blancs et haricots rouges;

5^{me} id. Huile de colza, chandelle, bougie;

6^{me} id. Bois à brûler, cotrets, charbon de bois, braise de four;

7^{me} id. Charbon de terre, de la provenance de Merthyr (Angleterre).

L'adjudication aura lieu sur soumissions cachetées, lesquelles seront reçues au Secrétariat des Hospices, jusqu'à l'heure incluse qui doit en précéder l'ouverture. Les personnes illettrées devront présenter une soumission dressée par un fondé de pouvoirs, dont la procuration notariée sera jointe à l'enveloppe.

Les soumissions seront timbrées; elles porteront cette suscription: *Soumission pour la fourniture à faire aux Hospices de Saumur, des articles compris dans la section n°*. Elles exprimeront un rabais en centimes et

fractions de centime, c'est-à-dire quart, tiers ou moitié de centime.

Toutes les soumissions pour les fournitures de riz, vermicelle, huile d'olive ou de colza, miel, sucre et savon, seront accompagnées d'échantillons portant le même cachet que les soumissions.

On n'admettra à concourir aux adjudications que des personnes notoirement solvables et qui exercent personnellement le genre de commerce auquel se rapportent les adjudications.

Le cahier des charges est déposé au Secrétariat des Hospices, à l'Hôtel-Dieu, où toutes personnes pourront en prendre connaissance, ainsi que des quantités approximatives à fournir, tous les jours, de midi à trois heures, les fêtes et dimanches exceptés. (625)

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE PAR ADJUDICATION

Le dimanche 2 décembre 1855, à midi, En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

UNE MAISON

Dite le JEU DE PAUME,

Sise à Saumur, rue Saint-Jean, n° 27 et 29,

Consistant en plusieurs corps de bâtiment, cours, puits et dépendances.

Les deux magasins, séparés par un corridor, sont habités par M^{me} Gerberon et M. Pasquier.

Cette maison joint par-devant la rue Saint-Jean, au fond du midi M. Rallet-Laporte, d'un côté du levant M^{me} Tesnier, et d'autre côté du couchant M. Marquis et M. Libault.

Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser audit M^e CHASLE, notaire, dépositaire des titres de propriété.

A LOUER PRÉSENTEMENT

MAISON,

64, Rue du Portail-Louis.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, rue Bodin, ou à M. LINACIER.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1856,

UNE MAISON DE BOULANGERIE,

Bien située.

S'adresser à M. LEROUX, notaire, ou à M. COURTOIS-HERBAULT, propriétaire à Saumur. (400)

A VENDRE

Une belle et bonne CHIENNE couchante, âgée de 3 ans.

S'adresser au bureau du Journal.

On désire un APPRENTIGANTIER. S'adresser à M. BLANCHET, gantier, place de la Bilange. (566)

CORSETS.

M^{mes} FROGER et TRIGER, arrivant de Paris, ont l'honneur de prévenir les Dames qu'elles viennent de s'établir dans la ville de Saumur, pour la fabrication des Corsets, sur mesure. Elles habitent, rue Saint-Jean, 34, vis-à-vis M. Boissier. (579)

A LOUER

Présentement

MAISON, occupée par M. Delouche, place Saint-Michel, vue sur le Quai. S'adresser à M. CHUDEAU père. (40)

A CÉDER

De suite,

Un FONDS DE COMMERCE d'articles de Sellerie, Carrosserie et Bourrellerie, parfaitement achalandé, sis à Poitiers.

On donnera toutes facilités pour le paiement.

S'adresser à MM. DASTRE J^{ne} et BRÛÈRE, rue Saint-Porchaire, à Poitiers. (413)

A CÉDER

A des conditions très-avantageuses,

Un MAGASIN DE LIBRAIRIE, Papeterie et Cabinet de Lecture, bien achalandé, ayant une bonne et nombreuse clientèle, situé dans un chef-lieu d'arrondissement du département de Maine-et-Loire.

S'adresser à M^e CHEDEAU, avoué à Saumur. (411)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

LE JOURNAL POUR RIRE

Paraît tous les samedis, et chaque fois donne six grandes pages de dessins comiques. — Le MUSÉE FRANÇAIS-ANGEAIS, qui est envoyé GRATIS à tous les abonnés du JOURNAL POUR RIRE, donne dans chacun de ses numéros 6 grandes pages de dessins sérieux sur la guerre d'Orient, sur l'Exposition, sur tous les événements intéressants. L'ensemble de ces deux journaux forme pour l'année 384 pages que l'abonné reçoit pour 17 francs! Il n'existe aucun journal français ou étranger qui donne à ses souscripteurs un pareil nombre de dessins pour une aussi faible somme:

Trois cent quatre-vingt-quatre pages de Dessins!

Mais aussi aucun journal de dessins comiques n'a jamais réuni autant d'abonnés que le Journal pour rire. Il n'est pas un café, pas un restaurant, pas un établissement public de Paris qui n'y soit abonné, et on le trouve également dans presque toutes les familles.

Son prix pour 3 mois (5 francs) et pour six mois (10 francs) ne sera pas changé; mais à partir du mois prochain le prix de l'année sera porté à 20 fr. au lieu de 17.—Tous les abonnements d'un an qui seront faits pendant le présent mois ne seront comptés qu'à 17 francs. Ainsi, nous le répétons, pour 17 francs on recevra pendant une année le Journal pour rire, et le Musée français-anglais.

Adresser un bon de poste à M. PHILIPON fils, rue Bergère, 20, à Paris.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,